

... presque tout destiné pour l'Espagne, auquel
se joindront tout 16 Ca, 16 Ca h 7^e et 16 Ca 7^e. Les fonds
Mr. Roux pour
Nouvelle
M. Jérôme



Naples le 2. Fevrier 1790.

Collection Robert DAUVERGNE

✓
La Société que nous venons de contracter dans cette Ville, sous la Commensale de Mr. MARIN TORLONIA Banquier à Rome, nous prête l'avantage de vous offrir nos services, pour les achats de toutes les productions des deux Royaumes, la Banque, la vente des Articles de consommation, & tout ce qui concerne le Commerce général de cette Place.

Cette Société sera Régie sous la raison de PERSIQUETT, CHRISTIN, & COMP. & sous les Signatures ci bas, desquelles nous vous prions prendre note, pour n'ajouter soy qu'à elles seules.

Les Capitaux que N^otre Sieur TORLONIA verse dans cet Etablissement, joints aux nôtres, nous facilitent les moyens de remplir avec aisance toutes les Opérations que nos Correspondants voudront bien confier à nos soins.

Les connaissances du Commerce acquises par une longue expérience & nombre d'années de Voyages, ne vous laisseront rien à désirer, si vous daignez nous honorer de votre confiance, c'est à ce titre que nous vous prions M^{me} Jérôme vouloir bien nous l'accorder, & nous mettre à portée de vous le prouver par la réalité.

En attendant recevés l'assurance de la considération distinguée, avec laquelle nous avons l'honneur d'être.

M. Jérôme

Signature de N. S. Jérôme Persiquet

Vos très humbles &
obéissants Serviteurs

Persiquet Christin & C°
Persiquet Christin & C°

Signature de N. S. Frédéric Christin

Montauban

Nantes 6 Novembre 1790

Il faut accorder la fabrique de Saint-Genoult notre franchise,
pour en faire usage dans nos services, dans les rap-
ports avec l'abbé, & que nous ayons une affaire avec cette Place
entre nous une correspondance suivie, & du tout, que nous voulions un
lendemain à l'abord, que nous ayons tout confié. Nous demandons aussi
ment un portage des affaires que nous faisons, elles peuvent aisément
le rapporter en notre faveur, & nous continueront cette occasion, pour nous
faire croire que les intérêts de nos amis sont entre nos mains actives.

Les soldes malgré la perte qui en a été faite font peu demander
d'avoir quelque chose payé à l'Espagne à fin 26 à l'A. Eon, mais
les uns font dans une négociation totale, on les offre à fin 28 à 25%, nos
français on ont les premiers les plus bas que sans ces manœuvres nous
improvisées une telle considérable perte évidable.

Les huiles font également en fable, il ne fait place, que
petites parties à la fois, la dernière vente de l'huile fait au ta-
ux de 22% p^t font, celles des fabriques sont payés 25 à la
ville. Par contre les articles coloniaux, & particulièrement les
sucre sont fait demandés, ces derniers mêmes rapprochent à leur fin.

Tous fassent toutes de faire quelque chose en 10 ans pour la
recette prochaine nous ferions à même de nous procurer des avantages
marqués, nos huiles de fabrique font toujours à un moindre prix de
beaucoup que celles de Sicile.

Toutefois, que nos avis de commerce, pourront nous intercepter, nous
nous les continuerons avec l'abord ils pourront nous ouvrir le chemin
à des liaisons reciproques. Nous y irons beaucoup,

1741.

constamment renoués à vos ordres nous avons l'honneur d'être avec toute
Vos très humb^t. & ob^r serv
l'estime Messieurs

Perriguet Christinel

St. Jean

Roux Jules

et ville